

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT ET UN MAI DEUX MILLE QUINZE.

**PRESENTS** : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. - Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET - Mme LOPEZ M-F. – Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme. FABRY V. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P. – Mme AURIAC A.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Mme VESSIOT A. procuration à M. de BOISGELIN P. – M. CLAMOUSE A. procuration à M. MERLIN D. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. – M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

**ABSENT** : Mme VACQUIE S.

Madame FAVRE-MERCURET Roselyne a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**OBJET : DENOMINATION D'UNE PLACE DANS LE CENTRE VILLE**

Madame le Maire de Saint Jean de Védas propose la nomination d'une place dans le centre ville. Considérant qu'il est nécessaire de nommer cette place sur laquelle des logements y ont accès. Considérant que la liberté est le premier élément de la devise de la république française.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner un nom à cette place et d'approuver la dénomination « **Place de la Liberté** »,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette dénomination.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **APPROUVE** la dénomination « Place de la Liberté » ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette dénomination.

Isabelle GUIRAUD  
Maire de Saint Jean de Védas,  
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

